

FICHE  
**110.3**

ARTISTE  
**ANDRÉ-PAUL ZELLER**

TITRE DE L'ŒUVRE  
**SEMAPHORE METAPHORE**  
sculpture hydromobile

RÉALISATION  
1975

BÂTIMENT  
Centre Blécherette  
CB I

LIEU  
route de la Blécherette 101  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

N° BÂTIMENT  
133.2455

REMARQUES  
cf. fiche 110.1 pour complément  
cf. fiche 110.2 pour complément

TYPE DE PROCÉDURE  
mandat d'études parallèles  
général puis sur invitation

JURY  
PRÉSIDENT DU JURY  
Jean-Pierre Dresco  
architecte, Service des bâtiments  
MEMBRES DU JURY  
André Kuenzi  
critique d'art  
Borgeaud-Mosimann-Neyroud  
architectes mandataires



Placé sur une plate-forme dégagée, au point d'articulation entre le bâtiment de la police et celui des garages et ateliers, Sémaphore Méta-phore est un hydromobile mù par la force du vent, dont les roues à aube carrées sont actionnées par le remplissage d'un certain nombre d'augets, c'est-à-dire de petits godets fixés à leur circonférence pour recevoir l'eau motrice. Sa hauteur moyenne est de 15 mètres et le diamètre de son grand disque de 2,26 mètres. Il pèse 9 tonnes au total et le grand contrepoids basculant cinq. La course verticale des éléments extrêmes est de 10 à 12 mètres et leur oscillation d'environ 60 degrés. L'hydromobile trahit la complexité et la subtilité de sa conception, si l'on sait que tout est fondé sur le poids variable des godets selon la quantité de liquide qu'ils contiennent, que l'eau circule en permanence, que chaque élément du mobile participe à un mouvement cyclique de l'ensemble; «il lui faut le défi des équilibres instables [...] du mouvement à orchestrer dans un perpetuum mobile qui n'a d'autre moteur et technique que l'action lente, inconstante et irrégulière des éléments naturels» écrit à son sujet Françoise Jaunin.

*Nadja Maillard*

*Extrait de « Vaud. Art et architecture »  
Éditions Favre 2014*

## MATÉRIAUX

Acier.

[...]

Dans les années 1952 à 1960, André-Paul Zeller s'adonne à la peinture expressionniste, évoluant vers la non-figuration. Dès 1960, son activité principale est la sculpture expérimentale, mobile, colorée et sonore. Honoré de nombreuses commandes publiques, il aura l'occasion de réaliser plusieurs œuvres monumentales, même si, après avoir gagné un concours d'idées, la mise en œuvre de ces sculptures qui bougent, mouillent et font du bruit se révèle parfois trop compliquée aux utilisateurs frileux.

[...]

Artiste extrêmement inventif, il jouit d'une reconnaissance certaine dans les milieux artistiques du pays tout en restant un artiste véritablement non-conformiste que l'institution peine à reconnaître.

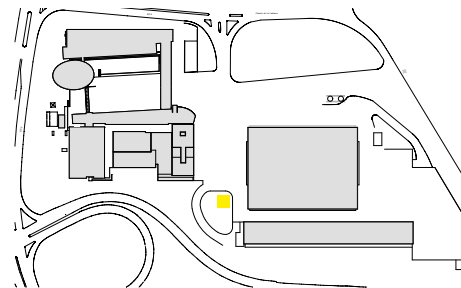
Mis à part les centaines de dessins, esquisses, croquis et autres milliers de papiers en tous genres, sur lesquels son imagination sans bornes note, au jour le jour, ou nuit après nuit, les errances et les inventions de son talent prolifique, ainsi que les plans et les calculs précis des machines à venir, André-Paul Zeller s'efforce inlassablement, avec obstination, de produire des objets qui sont de l'art à n'en pas douter, des objets dont la préoccupation première serait de saisir ce qu'est un mouvement lent et sporadique, un écoulement régulier, glougloutant, qui s'abîme dans sa chute, de trouver enfin un monde où règne l'aléatoire. Ces objets qu'il construit dans le silence de son atelier sont tous mobiles. Toutes ses sculptures bougent inlassablement, que ce soit à cause du vent, d'une machinerie horlogère, de l'effet du poids de l'eau sur un axe tendu, de son accumulation et de son déversement ou encore, le plus souvent, du passage de l'eau dans une tuyauterie complexe - cette eau qui leur donne leur nom d'hydromobiles.

L'artiste lui-même nous renseigne sur l'origine de son travail :

«Calder et Tinguely m'ont révélé le mouvement, mais j'ai voulu rapidement me distancer d'eux. J'ai cherché à casser le mouvement mécanique, continu et régulier qui m'assommait.» De plus, ses objets produisent des sons, inattendus, discrets, aléatoires toujours, comme en atteste sa sculpture hydromobile et sonore, dissonante, La Stockhausen, de la collection du Musée cantonal des beaux-arts de Sion. André-Paul Zeller se plaît à souligner le caractère dérisoire, irrationnel et fantasque de son travail. Il sent que ce qu'il fait le rapproche du cosmos, que le cosmos est en lui, bien qu'il n'y connaisse rien. Il crée un monde par oscillations successives. On dit de ses machines qu'elles font rêver, elles le font et plus encore, elles remplissent cette fonction essentielle de l'art qui par la simple esquisse d'un mouvement fait pressentir l'effondrement du monde et son recommencement.

*Nicolas Raboud, 2005*





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Conformément à la décision du Grand Conseil du 4 novembre 1955 concernant la décoration des édifices publics, les architectes ont prévu dans le cadre du devis du 1<sup>er</sup> avril 1972 concernant la construction du CEB, un montant de CHF 290 000.- pour les œuvres d'art. Par décision du Conseil d'Etat ce montant a été ramené en juin 1974 à CHF 150 000.-

Au nom du maître de l'ouvrage, le jury organisa un appel d'idées pour la création et l'intégration d'œuvres d'art au CEB. Par voie de presse, en mai 1974, les artistes domiciliés dans le canton de Vaud ont été invités à s'inscrire auprès du Service des bâtiments.

## ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

Sur la base des 99 inscriptions reçues, la commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Jacques Barman LAUSANNE  
 Cyril Bourquin-Walfart PULLY  
 Pierre Dubay ST-LÉGIER  
 Roger Gerster CORSEAUX  
 Georges Jaquier ST-BARTHÉLEMY  
 Maurice Ruhe PENTHAZ  
 Jean-Claude Schauenberg, Henri Barbier,  
 Jean-Paul Michel, Lorenz Nussbaumer et  
 Jean Scheurer LAUSANNE  
 Serge Tcherdyne PULLY  
 André Tommasini LAUSANNE  
 Kurt von Ballmoos LAUSANNE  
 Arthur Woods LAUSANNE  
 André-Paul Zeller FONTAINES-SUR-OLLON

## EXAMEN DES PROJETS

99 artistes ont répondu dans les délais à cette inscription.

Sur cette base, 36 propositions pour la création et l'intégration d'œuvres d'art ont été remises au maître de l'ouvrage. Le jury a analysé les propositions au cours des séances des 19 août, 12 septembre et 24 septembre 1974.

12 propositions ont été retenues et une commande de projets a été passée auprès de ces artistes.

Le jury, en séance du 13 décembre 1974, a retenu la proposition de l'hydromobile de Jean-Paul Zeller, œuvre dont les qualités plastiques, l'importance et l'originalité en font l'œuvre marquante de cette commande de projets.

Le jury a cependant émis des réserves :

- le dimensionnement de l'œuvre devait être vérifié sur place ;
- les garanties de fonctionnement et de stabilité devaient être données au maître de l'ouvrage ;
- un nouveau devis devait être établi en fonction des derniers ajustements.

Sous réserve des disponibilités financières dans le cadre du crédit des œuvres d'art, les propositions de Cyril Bourquin-Walfart (tapisserie pour le restaurant) et Maurice Ruhe (décoration murale entrée bâtiment police) ont été retenues en deuxième position.

## BUDGET

La commission artistique a décidé d'attribuer la somme de CHF 80 000.- TTC pour la création et la réalisation de l'œuvre.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

A la suite du développement de ces projets, le jury a l'honneur de proposer au Conseil d'Etat l'acquisition de :

- l'hydromobile de Jean-Paul Zeller au prix de CHF 80 000.-
- d'une tapisserie pour le restaurant de Cyril Bourquin-Walfart au prix de CHF 20 000.-
- d'une décoration murale pour le hall d'entrée du bâtiment police de Maurice Ruhe au prix de CHF 20 000.-

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

En collaboration avec Jean-Paul Zeller, le jury a présenté sur place des modèles grandeur nature qui ont permis de déterminer la dimension exacte de cette œuvre à 12 m. Sur cette base, une étude du dimensionnement et de la stabilité a été entreprise par l'Institut de constructions métalliques de l'EPFL, ceci en vue de vérifier les hypothèses de l'artiste et offrir au maître de l'ouvrage toute garantie de fonctionnement et stabilité. Afin de diminuer le coût de la construction de cette œuvre, le Service des routes, par sa subdivision du matériel des routes cantonales, est disposé à collaborer dans le cadre de ses ateliers à la construction de l'hydromobile.

## ARCHITECTES MANDATAIRES

Jean-Pierre Borgeaud, Roland Mosimann,  
 François Neyroud LAUSANNE